

DREPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**



**Rapport d'évaluation externe du
Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) d'Ophtalmologie de
la Faculté de Médecine, Pharmacie et d'Odonto-
stomatologie (FMPO) de l'Université Cheikh Anta Diop de
Dakar (UCAD)**

Equipe d'évaluateurs :

- Pr. Cheickna SYLLA, Université Iba Der Thiam de Thiès (Sénégal) , Président
- Pr. François-Xavier KOUASSI, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Membre
- Pr. Ahgbatouhabéba AHNOUX-ZABSONRE, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso), Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean K.', is written over a faint circular stamp.

Mai, 2025

TABLE DES MATIERES

Introduction	2
1. PRESENTATION DU PROGRAMME EVALUE	2
2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION	3
3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE	3
4. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE L'ANAQ-SUP6	
5. POINTS FORTS DU PROGRAMME	13
6. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME	14
7. APPRECIATIONS GENERALES	14
8. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT	14
9. RECOMMANDATIONS A L'ANAQ-SUP	15
10. PROPOSITION DE DECISION	15

Introduction

Le présent rapport d'évaluation a été élaboré à la demande de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup), en vue de répondre à la demande d'accréditation nationale du programme de formation des médecins en spécialisation d'Ophtalmologie (Diplôme d'Etudes Spécialisées d'Ophtalmologie) de l'Université Cheikh Anta Diop (Dakar-Sénégal). Ce rapport fait suite au rapport d'auto-évaluation dudit diplôme élaboré par les responsables de la formation et transmis aux experts par courrier électronique après recevabilité de l'ANAQ-Sup. L'évaluation externe réalisée le 25 novembre 2024 a été conduite sur la base du référentiel d'évaluation de programme de médecine et des sciences de la santé de l'ANAQ-Sup et la rédaction de ce rapport effectué suivant le canevas de rapport d'évaluation externe fourni par l'Autorité.

1. PRESENTATION DU PROGRAMME EVALUE

L'enseignement en vue de l'obtention du Diplôme en Sciences de la Santé, Mention Sciences chirurgicales, Spécialité Ophtalmologie de l'Université Cheikh Anta DIOP (Diplôme d'Etudes Spéciales d'Ophtalmologie) est un programme de formation structuré sur 4 ans et respectant les orientations du curriculum harmonisé de l'OOAS. Le programme bénéficie d'une expérience de près de cinquante ans de formation des médecins spécialistes en Ophtalmologie. Ce programme a pour objectifs :

- En première et deuxième année, les bases fondamentales (anatomie, physiologie et sémiologie) ;
- En troisième année, la conduite diagnostique, le traitement chirurgical des annexes, l'initiation pratique à la chirurgie de la cataracte par la simulation (Wet Lab et Dry Lab);
- En quatrième année, la conduite diagnostique et thérapeutique y compris la chirurgie de la cataracte et une initiation à la chirurgie du glaucome par la simulation et la réalisation sur les patients au bloc opératoire sous la supervision des formateurs.

Le programme structuré sur 8 semestres est réparti en unités d'enseignements (UE) obligatoires ou optionnelles elles-mêmes subdivisées en éléments constitutifs (EC). L'enseignement est dispensé en présentiel. Il est théorique et pratique, sous forme de cours magistraux, d'enseignements dirigés, d'enseignements pratiques, de séminaires et de conférences. Il comporte également des stages dans les structures de santé.

L'évaluation des enseignements est continue et terminale respectant les exigences du système LMD en vigueur et aboutissant à la validation de crédits, capitalisables et transférables. Le diplôme est délivré suite à la capitalisation de l'ensemble des crédits de la formation soit 240 crédits.

2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION

Le rapport d'auto-évaluation comporte 72 pages dont 6 pages pour les références des annexes. Ce rapport d'auto-évaluation est complet et bien structuré. Les éléments de preuve référencés en annexe sont présents, toutes les copies de documents physiques sollicités par les experts ont été mises à leur disposition par l'équipe de direction et ont été consultés sur place.

3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite sur site s'est déroulée le 25 Novembre de 9 heures à 16 heures selon le planning validé d'accord parties. Les experts ont été accueillis par le Professeur Bara NDIAYE, Doyen de la Faculté de Médecine, Pharmacie et Odontologie de l'UCAD en présence du responsable du DES et des membres du Comité de pilotage. Après les présentations, les experts ont rappelé les objectifs de la visite de l'évaluation externe, énoncé la méthodologie de travail et validé avec les responsables du programme l'agenda de la journée comme suit :

- Réunion avec les membres du comité de pilotage ;
- Rencontre avec le personnel administratif intervenant dans la formation ;
- Rencontre avec le personnel enseignant et de recherche ;
- Rencontre avec les médecins en spécialisation du programme ;
- Visite du principal site de formation ;
- Restitution de l'appréciation globale de la visite des experts aux responsables du programme.

3.1.1 Réunion avec les membres du Comité de Pilotage

Une présentation du programme de formation du DES d'Ophtalmologie et de son organisation par la Direction du programme qui a insisté sur ses objectifs, les contenus de la formation et le positionnement par rapport aux standards de l'ANAQ-Sup. Le rapport d'autoévaluation a été

discuté standard par standard et les éléments complémentaires présentés à la demande des experts. Certains points ont pu être constatés ou discutés :

- L'implication de la cellule interne qualité dans le suivi des procédures de la formation ;
- Une demande de formation en ophtalmologie constante, croissante et face à laquelle le nombre de places accessibles sont limitées. Une réflexion approfondie sur la question mérite d'être menée ;
- Un engagement en responsabilité sociale théoriquement présent mais entravé par le manque de synergie ou de coordination avec le ministère en charge de la santé du fait des multiples implications d'équipes étrangères sans articulation avec le DES d'ophtalmologie ;
- Au niveau de la maquette pédagogique, il apparaît nécessaire d'équilibrer le temps de travail personnel sur l'ensemble des maquettes semestrielles et de réajuster les crédits de stage afin que ceux-ci restent croissants au fil de la progression de la formation. De plus la recherche gagnerait à être mieux matérialisée au niveau de la maquette ;
- Les syllabi sont disponibles mais gagneraient à être spécifiques de l'EC en termes d'objectifs général, spécifique et de descriptif ;
- L'enseignement magistral des sciences fondamentales (Embryologie, Anatomie, Physiologie) devraient être limité aux deux premiers semestres du curriculum ;
- L'évaluation de la pratique chirurgicale mérite un réajustement et un renforcement dans la formation.

3.1.2. Rencontre avec le personnel administratif impliqué dans la formation

La rencontre avec le personnel administratif impliqué dans la formation a permis de noter leur engagement et leur compétence dans le cadre de l'organisation administrative des activités de formation. Il est parfois déploré des difficultés de coordination entre les différents sites de stage. Les activités de scolarité sont du ressort de la scolarité centrale conformément à la réglementation institutionnelle.

3.1.3. Rencontre avec le Personnel Enseignant et de Recherche.

La rencontre avec les enseignants a permis de noter des enseignants compétents et engagés pour une formation de qualité. Cependant l'évaluation des enseignements doit être systématique, la simulation renforcée, la pratique chirurgicale mieux évaluée avec une formalisation des stages

ruraux. Le nombre encore insuffisant d'enseignants entrave le recrutement plus important de médecins au DES d'ophtalmologie. Il est constaté que les encadreurs professionnels qui interviennent dans la formation le font dans une approche participative plus volontaire que contractuelle.

3.1.4. Rencontre avec les médecins en spécialisation du DES d'Ophtalmologie

Les étudiants rencontrés ont démontré un fort sentiment d'appartenance à leur formation et sont tous très motivés. Il est noté peu d'actions en responsabilité sociale, l'absence de mobilité des étudiants et l'absence de cadre formel fonctionnel leur permettant une meilleure implication dans les prises de décision concernant leur formation. Des évaluations des enseignements existent mais ne sont pas systématiques.

3.1.5. La visite du lieu de stage au Centre Hospitalier Abass Ndao

La mission d'évaluation a comporté une visite sur le principal site de formation situé au service d'ophtalmologie du centre hospitalier Abass Ndao. Les échanges ont été très fructueux avec le Chef de service et son équipe permettant de cerner tous les aspects pratiques de la formation. Les salles d'enseignements théoriques et pratiques de même que les différentes unités du service d'Ophtalmologie de l'Hôpital Abass NDAO ont été visitées. Le service est doté d'équipements de consultations, d'explorations paracliniques et de traitements de pointe qui permettent une formation adéquate des apprenants en tenant compte des standards internationaux. L'existence de plusieurs unités de consultations permet l'examen simultané de plusieurs patients sous la supervision des encadreurs. Deux séniors assurent quotidiennement la supervision des consultations. Ces consultations par système de validation permettent un apprentissage par compétence et garantissent la sécurité des patients. Aucun acte n'est donc posé par un apprenant sans supervision et sans validation par un encadreur. Cette démarche est conforme au système de tutorat qui reste un atout majeur du programme évalué. Un guide précis des procédures et du circuit des patients est appliqué en vue de garantir une sécurité optimale tant pour le patient que pour le personnel soignant. Il est toutefois important de noter l'existence au sein du service d'une salle de consultations dédiée à l'Ophtalmologie pédiatrique. Le carnet de stages en vigueur doit permettre de suivre les acquisitions des auditeurs par l'introduction de fiches de compétences techniques. Le plateau technique existant est significatif et son amélioration progressive est attestée par l'installation en cours d'un laser excimer. Le service d'Ophtalmologie de l'Hôpital Abass NDAO possède toutes les normes requises pour une formation optimale en Ophtalmologie.

3.1.6. Réunion de synthèse avec les responsables du programme

La réunion de synthèse avec les responsables du programme a permis à l'équipe des évaluateurs externes de faire le point des activités de la journée et de communiquer leur impression globale sur le programme du Diplôme d'Etudes Spécialisées d'Ophtalmologie. Cette journée d'évaluation a été facilitée par l'ensemble des intervenants dans la formation dudit DES qui ont mis à la disposition des évaluateurs toutes les conditions nécessaires au bon déroulement de la mission.

3.2 Appréciation de la visite sur site

Aucune difficulté n'a été rencontrée au cours de la visite. Elle s'est déroulée avec une bonne planification, dans une ambiance empreinte de cordialité et d'échanges fructueux avec toutes les composantes intervenant dans la formation et mobilisées à cet effet.

4. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE L'ANAQ-SUP

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et missions de l'institution

Standard 1.01: L'institution (établissement de santé) a défini ses missions et objectifs

Le programme d'étude et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution. Le Plan stratégique de Développement (PSD) pour la période 2018-2022 précise les domaines d'intervention au niveau de la formation, de la recherche et du service à la communauté. En effet, le programme d'études possède des objectifs de formation ou d'apprentissage explicitement formulés et déterminant tous les niveaux de la connaissance.

Les missions sont identifiées et disponibles au niveau des différents supports de communication de l'Université.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).

L'offre de formation couvre tous les besoins de la population en matière de la santé, tels que définis par le Plan National de Développement Sanitaire et Social 2019-2028 du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale de la République du Sénégal et le Programme National de Promotion de la Santé oculaire. La pratique de la médecine respecte la charte du patient qui précise le consentement libre et éclairé, les politiques, normes et protocoles en vigueur ainsi que les résultats attendus. Au niveau de l'enseignement à la FMPO, des modules prennent en compte les valeurs d'éthique dans le cadre de la formation initiale et des formations spécialisées. L'engagement en responsabilité sociale est cependant limité du fait d'un manque de coordination de différents programmes communautaires entre le ministère en charge de la santé et le DES d'ophtalmologie.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 2.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé.

Le programme de formation de médecins spécialistes en ophtalmologie a près de 50 ans d'ancienneté, initialement Certificat d'Etudes Spéciales ayant évolué en Diplôme d'Etudes Spécialisées d'Ophtalmologie. Cette formation a été fréquentée par plus d'une dizaine de nationalités et a régulièrement déroulé son programme comme en atteste la sortie régulière des promotions.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme d'étude a été élaboré conformément au programme harmonisé des formations en sciences de la santé de l'OOAS, en tenant compte des orientations des politiques publiques de santé, des normes académiques et des exigences d'éthique universitaires articulées aux besoins des milieux professionnels. Les connaissances et les compétences visées dans cette formation sont clairement énoncées.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le contact avec le milieu professionnel est constant du fait de l'organisation des stages dans différentes structures de santé qualifiées à cet effet (Établissement Public de Santé Le Dantec, Centre Hospitalier National Abass Ndao, Hôpital pour Enfants de Diamniadio, Hôpital d'enfants Albert Royer de Fann, Hôpital Dalal Jamm). Le Programme National de Promotion de la Santé oculaire est en relation directe avec le Ministère en charge de la santé afin de répondre aux besoins des populations. Les professionnels de santé reconnus pour leurs compétences participent à la formation et à l'encadrement des étudiants. Néanmoins il serait souhaitable que tous les professionnels intervenant dans la formation soient répertoriés et disposent d'un contrat.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 3.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les responsabilités, compétences et processus de décisions sont précisés et rapportés dans les différents procès-verbaux. Il y a un processus de validation institutionnelle, matérialisé par des arrêtés qui nomment les différents coordonnateurs d'Unité d'Enseignement (UE) et les responsables d'Eléments Constitutifs (EC).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le personnel d'enseignement et de recherche participe à la dispensation des enseignements et à l'encadrement pratique lors des stages en milieu hospitalier. La participation des enseignants lors de la mise en œuvre du programme est réglementée par des arrêtés ou des décisions émanant de l'établissement.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin de revoir et d'adapter périodiquement l'offre d'études.

La cellule interne assurance qualité est fonctionnelle depuis le niveau central institutionnel, en passant par le niveau facultaire avec une représentativité au niveau du département. La CIAQ a effectivement participé à l'élaboration du rapport d'auto-évaluation et propose les mesures de remédiation chaque fois que nécessaire et avec la participation du comité de programme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 4.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette du programme répond aux standards du système LMD et prend en compte les exigences du curriculum harmonisé de l'OOAS. Cependant la charge horaire réservée au Travail Personnel doit être stabilisée et harmonisée sur chaque maquette semestrielle. Les crédits alloués au stage devraient être croissants avec le niveau de formation. Les syllabi doivent rester spécifiques à l'UE ou à l'EC dans leurs descriptifs.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme d'étude, de 8 semestres couvre les principaux aspects de la discipline. La première année donne les bases fondamentales et l'optique, mais celles-ci s'étendent sur la 2^{ème} et 3^{ème} année. Dès la 2^{ème} année les cours de pathologie débutent. Les enseignements sont organisés en Cours Magistraux (CM), Travaux Dirigés (TD)/Travaux Pratiques (TP), Travail Personnel de l'Etudiant (TPE) et en stages. Les stages commencent dès la première année par des consultations à l'hôpital et des TP sous forme de présentation de cas cliniques supervisées par un PER ainsi que la pratique chirurgicale dont l'encadrement mériterait d'être mieux systématisé. Cette pratique chirurgicale se fait sous forme de travaux pratiques de chirurgie par wet lab et par la participation au programme opératoire. Il y a une évaluation à mi-parcours

de l'année, une évaluation en fin d'année et une évaluation du rattrapage. L'évaluation théorique se fait par des QCM et des questions rédactionnelles. Pour l'évaluation pratique médicale qui ne se fait qu'en fin d'année les étudiants ont une épreuve qui concerne l'examen des malades. L'évaluation de la pratique chirurgicale n'est pas bien formalisée. Des sessions de soutenance de mémoires sont organisées à la fin du dernier semestre.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes académiques sont clairement définies. Le Diplôme d'Etudes Spécialisées d'Ophtalmologie n'est délivré qu'après soutenance d'un mémoire et validation des 240 crédits de la formation. Les PV de délibération de jurys d'examen et de soutenance de mémoire ainsi que les relevés de note fournis prouvent que l'établissement veille au respect de ces conditions.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les responsables du programme disposent de statistiques exhaustives sur les taux de réussite aux examens. Les statistiques fournies sur une période de 5 ans relèvent un taux moyen de réussite globale de 92,37 %. Ce taux de réussite est donc très satisfaisant. L'amélioration des taux de réussite est une préoccupation prise en compte dans le programme de formation. Le tutorat lors des différentes activités est présent. L'ouverture d'un wet lab aux étudiants est également un point fort dans l'acquisition des compétences.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**Standard 5.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue pédagogique et didactique, et aussi qualifié scientifiquement.**

L'examen des différents CV et l'audition du personnel enseignant et de recherche permet de confirmer que le personnel intervenant dans la formation est qualifié. Les enseignants participent activement à la vie de leur institution. Ils bénéficient d'une longue expérience liée à l'ancienneté de la formation spécialisée en ophtalmologie. Les mesures et les ressources à disposition pour garantir, sur plusieurs années, la stabilité du corps enseignant sont la présence d'enseignants expérimentés, le recrutement et la formation de nouveaux enseignants dont le profil de carrière est bien déterminé. Des professionnels interviennent dans la formation mais il est à remarquer que tous leurs contrats ne sont pas formalisés et qu'il s'agit pour certains d'un engagement volontaire et personnel.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La répartition du volume horaire des activités d'enseignement, d'expertise et d'administration est déterminée par l'existence de programmations stables, effectivement mis en œuvre et traçables. Les enseignements théoriques sont programmés tous les jeudis. Certains enseignants ont des responsabilités administratives dans cette formation. La charge horaire allouée aux activités de recherche est cependant plus difficilement matérialisable.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité du PER est possible.

La mobilité du PER est possible, effective et institutionnelle avec existence de voyages d'études ou de programmes de recherche des enseignants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s**Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Les conditions d'admission sont clairement définies au niveau institutionnel et accessibles sur le site de la FMPO. L'admission au Programme de DES d'ophtalmologie se fait sur dossier et sont admis les titulaires du Doctorat d'Etat en Médecine nationale ou étranger ou de tout autre diplôme admis en dispense ou équivalence en application de la réglementation en vigueur ; Les Internes titulaires des hôpitaux admis sur titre.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. Les personnes vivant avec un handicap sont prises en charge de façon équitable.

Il n'a pas été noté d'éléments discriminatifs entre homme et femme. Sur l'ensemble des statistiques consultées la formation est davantage fréquentée par les femmes. Pour les personnes vivant avec un handicap moteur des efforts sont à faire pour l'ensemble des mesures d'accessibilité aux espaces pédagogiques et de soins.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 6.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

La mobilité des étudiants existe théoriquement du fait du système d'enseignement adopté mais reste très peu développée en termes d'échanges ou de transferts. La mobilité des étudiants gagnerait à être développée bien que quelques exemples de mobilités réussies aient été rapportés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Les enseignements théoriques sont régulièrement organisés les jeudis. Lors des stages pratiques de consultation un enseignant supervise les faits et les gestes des apprenants lesquels sont organisés sous forme de tutorat. Lors de la présentation des cas cliniques, des thèmes cliniques, de la revue de la littérature, des enseignants sont présents pour les remarques et la synthèse. Pour l'apprentissage chirurgical les étudiants peuvent utiliser le Wet lab et sont supervisés par des enseignants. Des professionnels participent à l'encadrement mais tous ne disposent pas de contrats. Au bloc opératoire, les interventions se font sous la supervision de praticiens mais l'évaluation de la pratique chirurgicale gagnerait à être renforcée. Il y a une réunion à chaque rentrée universitaire qui permet de conseiller les étudiants sur leurs études et sur les prestations dont ils peuvent bénéficier.

Des entretiens à la demande existent pour des étudiants en difficulté dans leur cursus, ils peuvent être conseillés par les enseignants et par la scolarité, cependant il n'existe pas de cadre de concertation formalisé avec les étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le cadre de formation est propice à favoriser l'insertion professionnelle. La direction possède un répertoire des alumni qui lui permet d'affirmer qu'il n'existe pas de problématique majeure à leur insertion. La forte demande récurrente et non satisfaite de formation pour ce DES augure également d'une facilité d'insertion.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 7.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le programme dispose des équipements et locaux (salles de cours/TP, Bibliothèque, moyens informatiques, moyens pédagogiques, microscopes de simulation chirurgicale Wet lab, Dry lab ...) nécessaires à la réalisation durable de ses objectifs. Les ressources financières sont principalement issues des droits d'inscription.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Séparation des pouvoirs administratifs et pédagogiques
- Bonne gouvernance pédagogique
- Implication de la cellule interne qualité dans le dispositif de la formation
- Engagement certain du personnel enseignant et de recherche d'une compétence et d'une expérience avérées ainsi que du personnel administratif technique et de service
- Structures d'encadrement hospitalo-universitaires adéquates
- Compétence des PER
- Existence de microscopes performants pour la formation pratique chirurgicale par la simulation (Wet lab, Dry lab)

6. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME

- L'évaluation des enseignements n'est pas systématique
- La pratique chirurgicale n'est pas formellement évaluée
- La mobilité des étudiants n'est pas effective
- Les contrats des professionnels encadreur des stages n'est pas formalisé pour tous les encadreurs
- Les fiches de compétences sont incomplètes
- Les objectifs de tous les syllabi sont communs
- La maquette pédagogique n'est pas équilibrée en termes de charge horaire du travail
- Personnel ou de stages cliniques
- Faible engagement en responsabilité sociale en dehors du système hospitalier

7. APPRECIATIONS GENERALES

Notre appréciation générale du programme du Diplôme en Sciences de la Santé, Mention Sciences chirurgicales, Spécialité Ophtalmologie de l'UCAD (DES d'Ophtalmologie) est qu'il est globalement bien conçu, bien exécuté avec des dispositions réglementaires et pratiques permettant d'assurer une formation de qualité. Cette formation est intéressante et attractive de par les objectifs et compétences visés et il participe à l'insertion professionnelle. Les conditions d'accès, d'études et d'évaluation sont rigoureuses, bien réglementées et respectées par toutes les parties prenantes du programme. L'implication du monde professionnel, l'engagement du PATS et la confiance des étudiants envers ce programme témoignent de l'engagement de toute l'équipe pour son bon déroulement.

Au terme de ce rapport, nous pouvons dire que le programme du Diplôme dispose d'atouts sûrs pour atteindre ses objectifs et s'assurer d'un fonctionnement pérenne en respectant toutes les normes en termes de qualité. Malgré ces atouts, le programme devrait revoir l'encadrement et l'évaluation de la pratique chirurgicale, favoriser la mobilité des étudiants, prendre davantage en compte la prise en charge des personnes vivant avec un handicap et trouver des solutions pour répondre à la forte demande de formation en ophtalmologie.

8. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT

- Evaluer systématiquement les enseignements
- Evaluer la pratique chirurgicale dans la formation
- Rendre effective la mobilité des étudiants

- Formaliser tous les contrats des professionnels encadreur de stage
- Compléter et mettre à jour les fiches de compétences
- Adapter les objectifs des syllabi aux objectifs de l'EC
- Revisiter la maquette pédagogique en termes de stabilité de la charge horaire du travail personnel sur tous les semestres, et pour les crédits de stage
- Renforcer l'engagement en responsabilité sociale de la formation

9. RECOMMANDATIONS A L'ANAO-SUP

- Suivi des recommandations formulées
- Prévoir plus de temps pour la visite des sites de formation pratique

10. PROPOSITION DE DECISION

ACCREDITATION RECOMMANDEE pour le programme de formation du Diplôme d'études Spécialisées en ophtalmologie (Diplôme en Sciences de la Santé, Mention Sciences chirurgicales, Spécialité (Ophtalmologie) de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.